



***Quart de finale U15***

**Du vendredi 10 au dimanche 12 avril 2015**

**Patinoire de l’Iceberg - Strasbourg**

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **C:\Users\Noelle Grabherr\Desktop\Hockey\Comité CSGSA\Nouveau Logo\Logo_CSGSA_HockeyStrasbourg.png** |  |  |  |  |  |  |  |

 [](http://www.patinoire-iceberg.com/index.php) [](http://images.google.com/imgres?imgurl=http://www.nedap-france.com/bibliotheque/upload/LOGO_CUS.jpg&imgrefurl=http://www.nedap-france.com/bibliotheque/news.asp?ne_id=23&h=490&w=537&sz=46&hl=fr&start=3&um=1&tbnid=HHYm22kZucTrcM:&tbnh=120&tbnw=132&prev=/images?q=strasbourg+logo&um=1&hl=fr&rls=com.microsoft:*:IE-SearchBox&rlz=1I7GGLJ)

Chers Amis,

La section de hockey sur glace du CSG Strasbourg Alsace est particulièrement heureuse d’accueillir ce tournoi de quart de finale en catégorie U15.

Nous remercions le service des Sports de la Ville de Strasbourg et la société gestionnaire de la patinoire, Ellipse, de nous mettre à disposition les heures de glace nécessaires à l’organisation de ce tournoi.

Le comité d’organisation de ce tournoi et les nombreux bénévoles du Club essayeront de rendre votre séjour à Strasbourg aussi agréable que possible.

Vous trouverez, sur les pages suivantes, les renseignements pratiques concernant le déroulement de cette compétition.

Au nom du comité d’organisation et de l’ensemble des membres de notre Club, je vous souhaite un tournoi riche en émotions et succès sportifs.

M. Madec

Vice-Président du CSG Strasbourg Alsace

Président de la section Hockey sur Glace

# PROGRAMME SPORTIF

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| C:\Users\Noelle Grabherr\Desktop\Hockey\Comité CSGSA\Nouveau Logo\Logo_CSGSA_HockeyStrasbourg.png | **Strasbourg – Reims** |  |
| *Vendredi 10 avril – 18h00* | | |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **HC 74 – Briançon** |  |
| *Vendredi 10 avril – 20h30* | | |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| C:\Users\Noelle Grabherr\Desktop\Hockey\Comité CSGSA\Nouveau Logo\Logo_CSGSA_HockeyStrasbourg.png | **Strasbourg – Briançon** |  |
| *Samedi 11 avril – 18h00* | | |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Reims – HC 74** |  |
| *Samedi 11 avril – 20h30* | | |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Reims – Briançon** |  |
| *Dimanche 12 avril – 13h30* | | |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| C:\Users\Noelle Grabherr\Desktop\Hockey\Comité CSGSA\Nouveau Logo\Logo_CSGSA_HockeyStrasbourg.png | **Strasbourg – HC 74** |  |
| *Dimanche 12 avril – 16h00* | | |

* Les horaires donnés correspondent au début de match. Un échauffement de 20 minutes sans surfaçage précèdera la rencontre.
* Pour chaque rencontre, l’ordre des équipes (domicile/extérieur) est donné à titre indicatif. L’équipe recevante pour chaque rencontre sera déterminée par tirage au sort lors du Directoire.

# REGLEMENT

Le règlement de ce tournoi de quart de finale U15 est conforme au règlement des activités sportives édité par la Fédération Française de Hockey sur Glace pour la saison 2014-2015.

En particulier les règles suivantes seront appliquées pendant le tournoi.

### DUREE DES MATCHS

Les matches se dérouleront en 3 périodes de 20’.

En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, une prolongation en mort subite de 5 minutes à 4 contre 4, conformément aux règles de prolongation de l’IIHF sera effectuée. Si aucun but n’est marqué durant la prolongation, une série de 3 tirs au but sera effectuée, puis des tirs au but selon le principe de mort subite.

### COMPOSITION DES EQUIPES

Une liste de 20 joueurs + 2 gardiens sera déposée en début de tournoi et ne pourra être modifiée en cours de tournoi. Le nom d’un 3ème gardien de but pourra être ajouté à cette liste, mais celui-ci ne pourra participer au tournoi qu’après constatation de la blessure d’un des deux gardiens l’empêchant de jouer dans des conditions normales, par le médecin du tournoi. Dans ce cas, le gardien déclaré blessé ne pourra plus être inscrit sur aucune autre feuille de match du tournoi.

### DECOMPTE DES POINTS ET CLASSEMENT

La répartition des points lors des matches sera alors la suivante :

|  |
| --- |
| **Victoire en temps réglementaire : 3 points** |
| **Victoire après prolongation ou tirs au but : 2 points** |
| **Défaite après prolongation ou tirs au but : 1 point** |
| **Défaite en temps réglementaire : 0 point** |

En cas d'égalité de points entre 2 ou plusieurs équipes, le classement se fera de la façon suivante, et ce dans toutes les catégories :

En cas d’égalité de points entre plusieurs équipes, dès qu’une équipe se positionne en 1ère place du nouveau classement alors que le reste des autres équipes est encore à égalité, il convient d’enlever l’équipe positionnée en 1ère place et de reprendre le processus dès le début avec les équipes restantes toujours à égalité.

* Résultat du ou des matches entre les équipes à égalité (nombre de points acquis)
* En cas d'égalité de points pour les matches disputés entre les équipes à égalité, priorité sera donnée à l'équipe n'ayant perdu aucun match par moins 1 point (forfait)
* Dans le cas où la méthode précédente ne permettrait pas de départager les équipes à égalité, on soustraira les buts reçus des buts marqués par les équipes à égalité au cours de leurs rencontres mutuelles ; l'équipe ayant la plus grande différence positive sera classée d'abord, puis viendront ensuite, par ordre de différence décroissante, les autres équipes à égalité. (En cas de victoire par une série de tirs au but, le résultat final est réputé égal au résultat obtenu à la fin du temps réglementaire majoré d'un but).
* Si après cela il y avait toujours égalité, il y aurait lieu de prendre en considération :
  + d'abord la différence de but générale,
  + puis, éventuellement, le quotient général le plus élevé (buts marqués divisés par buts reçus). Au cas où les quotients donneraient l'infini, zéro ou une égalité, l'équipe ayant marqué le plus grand nombre de buts sera classée d'abord, puis les autres équipes en fonction du nombre décroissant de buts marqués.

Pour toutes ces méthodes, il ne sera tenu compte que des buts marqués "pour" ou "contre" uniquement au cours de la poule considérée.

### LITIGES

Le tournoi est placé sous la responsabilité d’un superviseur, nommé par la FFHG. Il assume la gestion sportive du tournoi et la présidence du Directoire. Le directoire est constitué :

* du superviseur et d’un second membre nommés par la FFHG
* du représentant de la Commission Arbitrage ou d’un arbitre du tournoi
* de 2 membres du comité d’organisation local
* d’1 à 2 représentants par club qualifié
* du médecin du tournoi si nécessaire

Le directoire devient Commission des Infractions aux Règles de Jeu (CIRJ) pour le tournoi en cas de suspension individuelle encourue par un participant.

**La réunion de Directoire aura lieu en préambule de la première rencontre du tournoi, vendredi 10 avril à 16h30.**

# ORGANISATION PRATIQUE

### ATTRIBUTION DES VESTIAIRES

Les vestiaires seront mis à disposition des équipes le vendredi dès 15h et jusqu’au dimanche 20h. Les équipes pourront laisser leurs équipements dans le vestiaire qui lui a été attribué tout au long du week-end.

Strasbourg vestiaire Visiteur

Reims vestiaire 1

HC 74 vestiaire 2

Briançon vestiaire 3

### VIN D’HONNEUR

Le comité de notre Club invite les encadrant des équipes à un vin d’honneur qui sera servi samedi à 20h00, entre les deux matchs de la journée.

### CONTACTS

Vos contacts pour ce tournoi sont

**Organisation du tournoi**

Hélène Beckmann helene.beckmann@wanadoo.fr

06.62.75.41.80

**Responsable logistique**

Judith PERRENOUD judith.perrenoud@free.fr

06.22.87.45.53

**Superviseur FFHG**

Morgan MADEC m.madec@ffhg.eu

06.86.77.98.23

# HEBERGEMENT ET RESTAURATION

### HEBERGEMENT ET RESTAURATION PROPOSE PAR LE CLUB

**Hébergement** à l’hôtel Ibis Ponts Couverts, 7, rue de Molsheim, 67000 STRABSOURG.

20 minutes en tram, 5 minutes en voiture ou car de la patinoire.

5 minutes à pied du centre historique de Strasbourg

Tarif : 57 € la chambre double avec deux petits déjeuner inclus .

*La réservation est à effectuer par l’intermédiaire du club.*

**Restauration**

* Repas à la patinoire

Tarif : 10 € pour un menu complet (entrée, plat, dessert, boisson).

***Réservation obligatoire avant le 6 avril après midi. Auprès de Angélique VIX*** [***credange@free.fr***](mailto:credange@free.fr) ***06 61 06 97 36***

***ou*** [***judith.perrrenoud@free.fr***](mailto:judith.perrrenoud@free.fr) ***06 22 87 45 53***

* Panier-repas à emporter

Tarif : 7 € pour un sandwichs, chips, boisson, fruit et barre chocolatée.

*Réservation obligatoire avant le 8 avril.*

* Repas à l’hôtel Ibis.

*Nous consulter*

**Renseignements et réservations pour les repas** : judith.perrenoud@free.fr

**Renseignements et réservations pour l’hébergement** : [yannickmaillot@me.com](mailto:yannickmaillot@me.com)

# ACCES A LA PATINOIRE

### SITUATION

Située à l'entrée de Cronenbourg entre la caserne des pompiers et le magasin Botanic, à deux pas de la Rotonde, la patinoire est particulièrement bien desservie par les transports en commun et vous offre un cadre d'une qualité aussi bien esthétique que pratique.

### ACCES

* **Tram** : Prendre le tram A ou D et s'arrêter à l'arrêt Rotonde
* **Bus** : Le bus 19 et le bus 17 déposent directement à la Rotonde
* En voiture :
  + En provenance du Sud (Sur la A35), prendre sortie 1 Cronenbourg, puis direction Oberhausbergen
  + En provenance du Nord, prendre sortie 1 Wacken/Cronenbourg/Place des Halles, puis direction Oberhausbergen

### PLAN

